



Le Contaminant *Virtual*

Zika

Mise à jour – 4 février 2019

CONTEXTE

L'épidémiologie du virus Zika change : l'incidence de l'infection diminue dans les Amériques. Cela amène le Comité consultatif de la médecine tropicale et de la médecine des voyages (CCMTMV) et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à réviser leurs lignes directrices.

Les principaux changements sont :

- la mise à jour de la [liste des régions ou des pays](#) où le virus continue de circuler : plusieurs pays ont été retirés;
- la période pendant laquelle les hommes, ayant voyagé dans une région touchée, devraient s'abstenir de concevoir un enfant : elle est passée de 6 mois à 3 mois;
- la recommandation de ne pas tester systématiquement les femmes enceintes asymptomatiques de retour de voyage d'une région endémique pour le virus Zika en raison des risques de faux positifs et de réactions croisées avec d'autres flavivirus (dengue, fièvre jaune, virus du Nil occidental) ;
- l'utilisation de l'épreuve PCR pour évaluer l'infection symptomatique chez la femme enceinte jusqu'à 12 semaines après le début des symptômes.

Le virus Zika continue de se transmettre dans plusieurs pays du monde. Mais les efforts d'éradication des moustiques et le taux d'attaque élevé de la population les premières années, générant une proportion importante de personnes protégées par des anticorps, sont des facteurs contribuant à la diminution de l'incidence de l'infection.

Des Canadiens ont contracté l'infection : presque tous les cas recensés depuis octobre 2015 sont acquis à l'étranger; quelques cas de transmission locale par voie sexuelle sont répertoriés.

RECOMMANDATIONS

Conseils à la femme enceinte ou désirant le devenir

- Éviter ou reporter tout voyage dans une zone de transmission du virus Zika. Voir le site du [Gouvernement du Canada](#).
- S'il est impossible de reporter le voyage, appliquer rigoureusement les [mesures de protection personnelle contre les piqûres de moustiques](#). Les insectifuges à base de DEET ou d'icaridine sont sécuritaires chez les femmes enceintes.
- Poursuivre la contraception jusqu'à **2 mois** après le retour d'une zone de transmission du virus Zika.

(verso)

MODULE MALADIES INFECTIEUSES

Pour nous joindre par téléphone :
819 764-3264

Nicole Bouchard, poste 49405
Chantal Boulé, poste 49408
Nathalie Deshaies, poste 49410
Marie-Michèle Grenier, poste 49407
Isabelle Kirouac, poste 49406
Omobola Sobanjo, poste 49444

GARDE EN NTÉ PUBLIQUE

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 heures,
composer le 819 764-3264, poste 49409
ou ligne sans frais : 1 855 764-5161

En dehors des heures ouvrables (demander la personne de garde en santé publique), Hôpital de Rouyn-Noranda :
819 764-5131

Un télécopieur, À L'USAGE EXCLUSIF DES MEMBRES DU MODULE MALADIES INFECTIEUSES, permet la déclaration des maladies à déclaration obligatoire en toute sécurité :
819 764-4537

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec

Conseils au partenaire sexuel ayant voyagé dans une zone de transmission du virus Zika

- Attendre **3 mois** après le retour d'une zone de transmission du virus Zika avant de concevoir un enfant.
- Si la conjointe est enceinte, protéger toute relation sexuelle par un condom pendant toute la durée de la grossesse.
- Dans le cas d'une femme dont la partenaire est enceinte ou prévoit le devenir, la période de protection des relations sexuelles est de **2 mois** après la sortie de la zone touchée.

En dehors d'un contexte de grossesse

- La femme désirant prévenir la transmission du virus à son ou à sa partenaire doit éviter les relations sexuelles ou utiliser un condom ou une autre méthode barrière pendant les **2 mois** suivant la sortie de la zone touchée.
- L'homme désirant prévenir la transmission du virus à son ou à sa partenaire doit éviter les relations sexuelles ou utiliser un condom ou une autre méthode barrière pendant les **3 mois** suivant la sortie de la zone touchée.

Confirmation en laboratoire

Le laboratoire de santé publique du Québec a mis à jour le [Guide sur les recommandations pour les tests de laboratoire dans le cadre du diagnostic de l'infection par le virus Zika](#) en se basant sur les recommandations du CCMTMV et de l'ASPC. La première page du guide contient un tableau résumant les tests à faire, ou non, selon les situations cliniques.

Rappelons que des renseignements cliniques et épidémiologiques sont exigés (voir la page 4 du guide), sans lesquels l'analyse ne sera pas faite. Il faut les transmettre au laboratoire local de microbiologie qui doit recueillir les éléments permettant de remplir le formulaire requis.

Par ailleurs, puisque les zones de transmission du virus Zika sont souvent endémiques pour les virus de la dengue et du chikungunya, il faut considérer la détection sérologique des trois virus.

AUTRES LIENS UTILES

CCMTMV

- [Nouvelles recommandations](#)

MSSS

- [Information pour les professionnels de la santé](#)

Gouvernement du Canada

- [Virus Zika](#)
- [Guide à l'intention des professionnels de la santé pour conseiller les voyageurs](#)
- [Sensibilisation de la population](#)
- [Conseils de santé à l'intention des voyageurs](#)